

OBJET DU MARCHÉ :
Réfection des toitures et des gardes corps des logements individuels et collectifs – LA BOUILLE 2026DT05

I - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :

LOGEAL IMMOBILIERE SA
 5 Rue Saint Pierre - Boite Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX
 TEL : 02.35.95.92.00

II – COMMUNICATION

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

- Lien URL d'accès vers les documents de la consultation
- Description des modalités d'accès aux documents de la consultation

Les demandes de dossier de consultation sont **téléchargeables sur le site <https://www.marches-securises.fr/>**

III- PROCEDURE

Type de procédure : procédure adaptée passée en application du code de la commande publique entré en vigueur au 1^{er} avril 2019.

Critères de sélection des candidatures (cf. également l'article prévu à cet effet dans le règlement de la consultation)

- aptitude à exercer l'activité professionnelle conditions / moyens de preuve
- capacité économique et financière conditions / moyens de preuve
- capacités techniques et professionnelles conditions / moyens de preuve

Critères de jugement des offres (cf. également l'article prévu à cet effet dans le règlement de la consultation)

CRITERES DE JUGEMENT	CALCUL DE LA NOTE	PONDERATION
<p>1 - Valeur technique (1) jugée sur la base du mémoire remis :</p> <p>Adéquation des moyens humains et matériels proposés (Effectifs/ nombre d'équipes/ encadrement / Formation ou agrément spécifique du personnel dédié au chantier) /10</p> <p>Méthodologie générale et spécifique à l'opération avec points techniques et mode opératoires pour les lots concernés par l'amiante (Explicatif des contraintes ou méthodologie nécessaires pour réaliser la prestation relevée sur site par le candidat) /15</p> <p>Mesures proposées pour fiabiliser et/ou optimiser le respect des délais de chantier (Délais d'approvisionnement, Planning, explicatif sur d'éventuelle coordination, explicatif des phases de travaux et du temps passé par tâche réalisée (y compris autocontrôles leurs moyens de justification). /15</p> <p>Mesures prévues pour l'hygiène, la sécurité et la protection de la santé de la personne (Moyens mis en place pour les phases stationnement / installation de chantier/inspection commune / approvisionnement/ demande d'occupation du domaine public/ méthodologie de travail /gestion des déchets) /10</p>	Addition des notes colonne de gauche ci-contre pour faire 50 points	50 pts
<p>2 - Prix des prestations</p>	50 pour le prix le plus bas puis classement relatif (prix le plus bas / prix proposé) *50	50 pts

Possibilité d'attribution sans négociation : oui

Négociation : L'acheteur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis sur tous les éléments de l'offre (Prix + Qualité technique). Le cas échéant, il sera procédé à des entretiens individuels et/ou à des échanges écrits entre l'acheteur public et les candidats.

Techniques d'achat : sans objet

Réduction du nombre de candidats : non

La présente consultation est lancée **AVEC VARIANTES OBLIGATOIRES** auxquelles le candidat doit impérativement répondre.

LOT	INTITULE LOT	Variantes obligatoires
1	DESAMIANTAGE ET COUVERTURE ARDOISE	Remplacement des velux (logements individuels)
1	DESAMIANTAGE ET COUVERTURE ARDOISE	Remplacement des velux (logements collectifs)

En ce qui concerne le sujet des Variantes facultatives (émises à l'initiative de l'entreprise selon l'article R.2151-8 du code de la commande publique, elles sont interdites pour tous les lots.

IV - IDENTIFICATION DU MARCHÉ

Intitulé du Marché : Réfection des toitures et des gardes corps des logements individuels et collectifs – LA BOUILLE

Type de marché : travaux

Lieu principal d'exécution : LA BOUILLE

Délai d'exécution prévu (tous lots confondus): Le délai d'exécution global est fixé à 15 mois à compter de la notification de l'ordre de service de préparation et d'installation de chantier (15 jours pour la période de préparation et d'installation du chantier et 14 mois y compris 15 jours prévisibles d'intempéries et de congés pour la durée d'exécution des travaux et du chantier à proprement parler) :

L'existence de tranche : non

Il n'y a pas de tranches ferme(s) ni de tranche conditionnelle(s)

V - DESIGNATION DES LOTS :

Marché alloti : oui

Description des lots :

LOT	INTITULE DU LOT
1	DESAMIANTAGE ET COUVERTURE ARDOISE
2	METALLERIE
3	PEINTURE

MODALITE D'ATTRIBUTION DES LOTS : Les candidats pourront répondre à un ou plusieurs lots. Le groupement d'entreprises à mandataire commun est autorisé.

VI – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Visite obligatoire : non

VII – REMISE DES OFFRES

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 3 AVRIL 2026 à 12H00

ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :

Les offres seront à retourner par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite à LOGEAL IMMOBILIERE par voie dématérialisée via la plate-forme de dématérialisation www.marches-securises.com ou par courriel au plus tard 7 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres.

- renseignements d'ordre administratif :

MME Léa COURRIER
Direction Administrative et Financière
Gestionnaire des marchés

-renseignements d'ordre technique

MME Audrey POISSON
Direction Technique
Responsable Pôle Maintenance

DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

- 1°) Soit un référé précontractuel, en vertu des articles 1441-2 du code de procédure civile et R. 2182-1 du code de la commande publique, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet.
- 2°) Soit un référé contractuel, en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE (si marché formalisé) ou à compter de la notification de la conclusion du contrat (pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique).
- 3°) Soit un recours en contestation de validité du contrat, action pouvant être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal compétent est le Tribunal Judiciaire de Lille.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 20/03/2026